Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 54 (1928)

Heft: 9

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN TECHNIQUE

Réd.: Dr H. DEMIERRE, ing

DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE DE PUBLICATION DE LA COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN ORGANE DE L'ASSOCIATION SUISSE D'HYGIÈNE ET DE TECHNIQUE URBAINES ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE: Projet de « route du Sanetsch » élaboré par MM. RAUCHENSTEIN, ingénieur, à Sion et Steiner, ingénieur, à Berne. —
Les phénomènes de cavitation dans les turbines hydrauliques. — Concours pour l'étude et la construction d'un bâtiment scolaire,
à Faoug. — Exposition suisse d'urbanisme. — Huitième Congrès de Chimie industrielle. — Nécrologie. — Société
suisse des ingénieurs et des architectes. — Bibliographie. — Carnet des concours. — Service de placement.

Projet de "route du Sanetsch"

élaboré par MM. Rauchenstein, ingénieur, à Sion et Steiner, ingénieur, à Berne.

Ce projet a été établi pour orienter les intéressés sur l'important problème qui est à l'ordre du jour : la construction d'une route carrossable entre le centre du Valais et le canton de Berne, par le col du Sanetsch.

Cette route poursuit un double but : relier les deux cantons et améliorer l'exploitation des mayens, des alpages et des forêts de la région traversée.

C'est une œuvre modeste, en comparant ses frais de construction, calculés à Fr. 3 000 000.—, avec les dépenses annuelles des cantons suisses pour l'entretien et l'amélioration de leur réseau routier, qui se chiffrent à plus de Fr. 60 000 000.

Actuellement, une seule route carrossable, celle du Grimsel relie les deux cantons, et cela, à leur extrémité est. Les autres cols traversant la barrière alpestre, ceux de la Gemmi, du Rawyl et du Sanetsch, ne sont que de mauvais sentiers.

Les facteurs énumérés ci-après militent en faveur du Sanetsch plutôt que des autres cols, pour la construction d'une route carrossable.

- 1. L'altitude du Sanetsch avec 2234 m, est sensiblement inférieure à celle du Rawyl, avec 2415 m et de la Gemmi, avec 2329 m.
- 2. La route du Sanetsch part de Sion, capitale du Valais et centre touristique important. Elle parcourt jusqu'à 10 km. de Gsteig le territoire des grandes communes de Savièse et de Conthey, qui y ont un intérêt agricole tout spécial.
- 3. Sur territoire bernois, le Sanetsch atteint la route du col de Pillon à Gsteig. Mais, c'est Gessenay, le point de jonction des vallées de la Sarine et de la Simme, situé sur la grande artère de communication au pied nord des Alpes, qui est son véritable point terminus.
- 4. Les grandes communes de Savièse et de Conthey possèdent leurs mayens, alpages et forêts en grande partie dans les vallées de la Morge et de la haute Sarine, sur le trajet du Sanetsch. Une route carrossable en faci-iterait grandement l'exploitation et l'amélioration.

Le présent projet vise donc la création d'une route carrossable, qui relie le centre du Valais au canton de Berne, tout en desservant en même temps la vaste région alpestre du Sanetsch. Le tracé, la pente et la largeur de la route, ainsi que son genre de construction s'adaptent aux deux buts, tout en restant dans un cadre financier qui permettra la réalisation prochaine de l'œuvre.

Tracé. (Fig. 1.) La nouvelle route commence à Granois, commune de Savièse, à l'altitude de 860 m. Elle s'engage, à Chandolin, dans la vallée de la Morge, qu'elle traverse au Pont Neuf, à un endroit où la gorge est resserrée. Du Pont Neuf, elle gagne la Combaz, le point de jonction du raccordement de la commune de Conthey. Ce raccordement est la continuation de la route de Daillon.

La route commune suit ensuite la rive droite de la Morge jusqu'à Rouaz, où la forte pente de la vallée impose un développement. Ce développement est prévu sur la rive gauche du torrent, afin de faciliter l'accès aux mayens et alpages de Savièse, situés dans la cuvette de la Nettage. A Glarey, la route traverse de nouveau la Morge et gagne, par 5 lacets, le fond de l'alpe La Pierre, à l'altitude de 1900 m. Du fond de la vallée de la Morge, ce n'est que cette région qui se prête à un développement rationnel. Partout ailleurs, les gorges profondes ou les terrains peu solides ne s'y prêtent pas.

Les grands alpages de Pointet, Larsey et Flore, appartenant à la Commune de Conthey, se raccorderont avantageusement à la nouvelle route à l'alpe de La Pierre. Depuis ce point, la route suit à flanc de coteau, par la Chaux et Zanfleuron, jusqu'au col, qui est atteint au km 20. Après le col, elle traverse les alpages de Zanfleuron, Lenfloria, Laley et Genièvre, jusqu'à la limite des deux cantons.

La route longe, sur sa rive gauche, le bassin d'accumulation de la Sarine, qui est projeté par la ville de Berne pour l'usine du Sanetsch.

Au delà de la frontière intercantonale la route traverse le coteau ouest du Spitzhorn pour aboutir au